

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13165**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences Humaines et Sociales à finalité recherche Mention Ethnologie-Sociologie Spécialité Ethnologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paul Valéry - Montpellier 3	Recteur de l'académie, Président de l'université de Montpellier III

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités ou fonctions suivantes :

- Enseignement et recherche en ethnologie (après un doctorat),
- Action et animation culturelle,
- Métiers du patrimoine,
- Educateurs spécialisés et travail social,
- Expertise socio-anthropologique, enquêtes en sciences sociales,
- Actions humanitaires et de coopération internationale,
- Enseignement (après concours),
- Concours administratifs de catégorie A.

L'obtention du diplôme témoigne de l'acquisition par l'étudiant d'une maîtrise de la théorie et de la méthodologie ethnologiques .

Le titulaire du master est capable de:

- connaître la littérature ethnologique sur son ou ses champs de recherche et sur son objet de recherche.
- construire une problématique de recherche en ethnologie
- utiliser les méthodes de l'enquête ethnographique pour un travail à partir d'un terrain empirique
- à établir un protocole de recherche (investigation documentaire, bibliographique et empirique)
- capacité à rédiger un document présentant le déroulement et les résultats de la recherche conforme aux normes de la communication scientifique (capacités de synthèse, pertinence de la recherche, description des faits observés, usage de la bibliographie, etc.)
- fait avancer la connaissance par une théorisation à partir de la présentation de son terrain dans son mémoire

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Enseignement et recherche en ethnologie (après un doctorat),
- Action et animation culturelle,
- Patrimoine
- Education spécialisée et travail social,
- Expertise socio-anthropologique,
- Enquêtes en sciences sociales,
- Action humanitaire et de coopération internationale,
- Enseignement (après concours),
- Fonction publique (concours administratifs de catégorie A).

Métiers de l'enseignement et de la recherche en ethnologie après un doctorat (chargé de recherche, maître de conférences) ;

Métiers de l'action et de l'animation culturelle,

Métiers du patrimoine (écomusées notamment), expertise socio-anthropologique,

Enquêteurs en sciences sociales,

Métiers de l'humanitaire et de la coopération internationale,

Cadre de la fonction publique (concours administratifs de catégorie A).

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour être inscrits en Master 1, les étudiants doivent justifier d'un diplôme national conférant le grade de licence ou d'une validation d'acquis prévue aux articles L613-3, L613-4, L613-5 du code de l'éducation. L'accès au Master 2 est subordonné, à l'obtention des 60 premiers crédits du master 1, sauf cas de validation. Le passage en Master 2 Recherche se fait sur critères exclusivement pédagogiques.

Le master recherche a deux objectifs :

- Objectif pédagogique

Formation théorique et méthodologique en vue d'acquérir une compétence de haut niveau en sociologie, avec un éclairage

complémentaire apporté par l'ethnologie. Réalisation en Master 2 d'un mémoire de master préparatoire à une recherche doctorale.

- Objectif scientifique

La formation conduit les étudiants à engager une thèse de doctorat sur tous les sujets qui relèvent de la structuration symbolique des sociétés qui donne sens et valeurs à la construction des formes sociales.

La formation se déroule sur 4 semestres. La certification s'obtient après une évaluation portant sur 12 UE (Unités d'Enseignement) :

Master 1 - Semestre 2

UE Problématiques comparées en ethnologie et en sociologie. (2 ECUES obligatoires) 12 ECTS.

UE Ethnicités, cultures, nations. 5 ECTS.

UE Les mondes contemporains en questions. 5 ECTS.

UE Ethnologie de la modernité. (Un ECUE au choix : Colonialismes, post-colonialismes ; Anthropologie de la globalisation). 5 ECTS

UE Langue vivante (anglais). 3 ECTS.

Master 1 - Semestre 2

UE Atelier de méthodologie comparée en ethnologie et en sociologie. 15 ECTS.

UE Relations interculturelles et interethniques. 5 ECTS.

UE Figures du pouvoir et de la religion. 5 ECTS.

UE Ethnologie spécialisée (Un ECUE au choix : Néoruralité, traditionalisme et patrimonialisation ; Ethnomusicologie). 5 ECTS

Master 2 - Semestre 1

UE Ethnologie-Sociologie : points de vue croisés. 5 ECTS.

UE Ethnologie et mutations des mondes contemporains. 5 ECTS.

UE Construction sociale et culturelle des identifications collectives. 10 ECTS.

UE Anthropologie de la longue durée : ethnoarchéologie des sociétés contemporaines. 5 ECTS.

UE Les métiers de l'ethnologie. 5 ECTS

Master 2 - Semestre 2

UE Mémoire de master. 30 ECTS.

Le **mémoire de master** fait environ 80 pages. Il ne doit pas présenter la forme achevée d'une thèse ou même d'un mémoire de licence ou de l'ex-maîtrise. Il doit faire apparaître d'une part un projet de développement pouvant conduire à une thèse de doctorat et d'autre part la capacité à réaliser ce projet. À ce titre, le mémoire se présentera en deux grandes parties : la première présentant l'intérêt du sujet, la problématique, le cadre théorique, le ou les terrains envisagés et la ou les méthodes adoptées ; la seconde étant le traitement empirique d'un point particulier. Le mémoire devra être en conformité avec les normes de présentation, notamment typographique, d'un mémoire universitaire. Le jury de soutenance comportera au moins deux enseignants, dont au moins un professeur ou maître de conférences habilité. Le directeur de recherche fait partie du jury de soutenance.

Chaque enseignement fait l'objet de contrôles en contrôle continu ou examen terminal. Chaque unité d'enseignement (UE) est notée de 0 à 20, 10 est la note suffisante pour valider un enseignement. Les UE constitutives de chacun des semestres totalisent 30 crédits. Chaque crédit a un équivalent proportionnel en coefficient.

La compensation est organisée par semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients. A l'intérieur de chaque semestre, il y a compensation entre UE et à l'intérieur des UE compensation entre éléments constitutifs d'UE (ECUE) conformément aux demandes d'habilitation. Le semestre obtenu par compensation interne confère la totalité des crédits européens prévus pour le semestre.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	100 % d'enseignants-chercheurs.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Possibilité d'équivalence totale ou partielle avec des masters de sociologie et d'ethnologie, et plus généralement de sciences humaines et sociales.	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 7 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Montpellier 3 à délivrer des diplômes nationaux.

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-montp3.fr/>

<http://www.poluniv-mpl.fr>

http://www.ac-montpellier.fr/Academie/Academie_Stats.htm

Autres sources d'information :

Université Paul Valéry

Lieu(x) de certification :

Université Paul Valéry-Montpellier 3

Route de Mende 34199 Montpellier cedex 5.

Téléphone : 04 67 14 20 00 Fax : 04 67 14 20 52

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Montpellier

Historique de la certification :

Arrêté du 19 juillet 2007.